

GUILLOU Jacques, Maurice

Par Gilles Pichavant

Né le 4 avril 1924 Plabennec (Finistère), fusillé le 15 mai 1944 sur les dunes de Moustierlin en Fouesnant (Finistère) ; marin (militaire) ; résistant, membre du réseau Vengeance.

Fils de Jean-Louis Guillou, gendarme à pied, né en 1893 à Plouneventer (Finistère), et de Marie, Anne Guillerm, née en 1894 à La Martyre (Finistère), Jacques Guillou entra à l'école des apprentis de la Marine nationale, le 4 avril 1940. À la sortie de l'école, il s'engagea pour cinq ans, le 1er juillet 1941, et passa matelot-commis le 1er janvier 1942. Il fut mis en congés d'armistice le 1er mai 1943, et renvoyé dans ses foyers.

À partir du 1er février 1944, il fit partie du groupe de Résistance « Vengeance », groupe Bodéan. Le 28 avril 1944, il fut arrêté au Faou (Finistère), à la suite d'une dénonciation, avec la plupart des membres de son groupe, dont Henri Arnal, Maxime Dubois, Louis Kerhoas, Roger Guéguen et Jean-François Le Foll, tous du Faou. Un parachutage d'armes avait eu lieu, courant février 1944, au lieu-dit Kerdidon en Rosnoën, et les Allemands l'apprirent. Les 5 tonnes d'armes furent entreposées au château de Keronnec, en Rosnoën (Finistère), et ne furent semble-t-il jamais découvertes, car elles avaient déjà quitté l'endroit au moment des arrestations.

Jacques Guillou fut interrogé et torturé dans les locaux de la Gestapo à Landerneau, où il resta jusqu'au 1er mai. Il fut ensuite transféré à la prison de Pontaniou à Brest, puis transféré, le 9 mai, à la prison Saint-Charles à Quimper, où il resta jusqu'à son exécution. Le 15 mai 1944, il fut condamné à la peine de mort par le tribunal allemand 752 de Quimper, pour réception de parachutage d'armes et intelligence avec les Alliés, en même temps que les membres de son groupe et Jean Brosset De La Chaux, le propriétaire du château de Keronnec.

Ils furent fusillés tout de suite après le jugement. Quinze corps furent retrouvés dans une fosse commune située dans les dunes de Moustierlin, commune de Fouesnant, à la Libération, et la date de l'exécution fut estimée au 15 mai 1944, à la suite de l'exhumation des corps.

Jacques Guillou fut déclaré « Mort pour la France » homologué FFI sergent à titre posthume, FFC au sein du réseau Quand-Même, et Interné-résistant (DIR) ; on lui attribua la Légion d'honneur, ainsi que la Croix de guerre avec palmes, et la Médaille de la Résistance.

Fouesnant, pointe de Moustierlin (Finistère) : 15 mai 1944

(Voir aussi : Henri Arnal, Jean Brosset De La Chaux, Maxime Dubois, Nicolas Filatow, Roger Guéguen, Louis Gouillou, Louis Kerhoas, Robert Le Cren, Jean Le Foll, Joseph Le Velly,

Charles Levenez, Gustave De Neve, Laurent Pennec, Philippe Petroschitzki.)

POUR CITER CET ARTICLE :

<https://maitron.fr/spip.php?article157308>, notice GUILLOU Jacques, Maurice par Gilles Pichavant, version mise en ligne le 3 mars 2014, dernière modification le 1er juin 2022.

SOURCES : Fichier des fusillés, FNDIRP du Finistère Nord à Brest. – Décret du 9 mars 1956 au JO du 13 mars 1956. – DAVCC, Caen (Notes Thomas Pouty et Gilles Pichavant) 21P 622074. — SHD, Vincennes GR 16P 279741 (nc). – Biger Brewalan, René-Pierre Sudre, *Les fusillés du Finistère 1940-1944*, master 1, Université de Bretagne occidentale, 2009-2010. – Georges-Michel Thomas, Alain Le Grand, *Le Finistère dans la Guerre (1939-1945)*, t. 1 : *L'Occupation*, p. 131.— Mémoire des hommes.